

INFORMATION

Le COMITE TECHNIQUE PARITAIRE

qui devait se réunir le 02 mars 2010

EST REPORTÉ AU LUNDI 08 MARS 2010

Les collectivités et établissements publics rattachés au CTP du Centre de Gestion qui n'ont pas encore saisi cette instance pour les taux de promotion ou qui envisagent de modifier leurs taux, sont invités à le faire dans les meilleurs délais s'ils présentent des dossiers d'avancement de grade à la CAP.

Le 12 février 2010